

Latour Capital signe l'acquisition de Santiane

Paris, le 11 décembre 2020

Aux termes d'une transaction réalisée hier, Latour Capital devient l'actionnaire majoritaire du Groupe Santiane aux côtés du management. Ce dernier se renforce au capital. BlackFin Capital Partners, qui était l'actionnaire de référence depuis 2015, cède l'intégralité de ses parts.

Le Groupe Santiane, fondé en 2007, a connu une croissance quasi-ininterrompue depuis sa création. L'entreprise affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de plus de 70 millions d'euros et compte près de 200 collaborateurs répartis sur 3 sites (Nice, Paris et Lille).

Construit autour de valeurs entrepreneuriales et humaines fortes, le Groupe a su au fil des années croître de manière rentable grâce à ses deux activités :

- Santiane : la vente à distance de complémentaires santé, de prévoyance et d'assurances obsèques à destination des particuliers. Santiane est aujourd'hui le leader du conseil et de la distribution d'assurance à distance, tous produits confondus, avec près de 60 000 nouveaux contrats par an
- Néoliane : le courtier grossiste et son réseau de plus de 500 distributeurs indépendants partenaires. Avec une croissance de 35% sur les deux dernières années, Néoliane est désormais l'un des tout premiers acteurs en assurance santé

Au total, le Groupe Santiane couvre plus de 400 000 clients.

Avec l'appui de Latour Capital, le management de Santiane va pouvoir écrire une nouvelle page de l'ambitieux projet de croissance du Groupe, autour de plusieurs axes stratégiques :

- l'amélioration de l'expérience utilisateur sur les métiers de la gestion pour les clients et pour les courtiers partenaires ;
- la construction d'une marque forte pour Santiane afin d'émerger sur un marché concurrentiel et de prendre des parts de marché aux acteurs historiques ;
- la construction avec les assureurs partenaires de produits ayant le meilleur rapport garanties/prix du marché, en répliquant dans d'autres domaines les atouts du modèle qui a porté le groupe sur la santé ;
- un fort investissement dans les ressources humaines, qui font la force de l'entreprise

Ce projet nécessitera des investissements qui pourront être internes et externes. L'objectif affiché de ce projet est d'atteindre 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

Pierre-Alain de Malleray, Président du Groupe Santiane déclare « *Nous sommes ravis d'entamer cette nouvelle phase de croissance avec Latour Capital, dont le choix a été dicté par la volonté d'avoir un actionnaire solide, de confiance et à forte culture entrepreneuriale. Nous remercions BlackFin Capital Partners pour son accompagnement lors du tour précédent, qui a vu un doublement organique du chiffre d'affaires de la société.* »

A propos de Latour Capital

Latour Capital est une société de gestion indépendante française à culture entrepreneuriale et forte expérience opérationnelle. Avec plus d'1,5 md€ sous gestion et une quinzaine de professionnels, elle est un investisseur actif, impliqué aux côtés du management de ses participations. Elle investit en priorité dans des sociétés présentant un fort potentiel de croissance en France comme à l'international.

Participants

Investisseurs

- **Latour Capital** (Cédric Bannel, Maxime Gutton, Nicholas Whitbeck, Roxane Shahmohammadi, Tatiana Gagey)

Cédants

- **Blackfin** (Laurent Bouyoux, Eric May, Sabine Mathis, Daniel Cohen-Sabban, Julien Renaud)

Financement unitranche

- **Tikehau** (Cécile Mayer-Lévi, Laurent Vaille, Marin Collet-Stevens)
- **LGT** (Olivier Méline, Alix Jariel)
- Avocats : **Goodwin** (Frédéric Guilloux, François Scheffer)

Conseils management

- Avocats : **Jausserand Audouard** (Alexandre Dejardin, Martin Brunet, Eléonore Gaulier)
- Fiscal : **Jausserand Audouard** (Tristan Audouard)
- Conseil financier : **Sycomore Corporate Finance** (Pierre-Arnaud de Lacharrière, Quentin de Fréminville, Hugo Coicaud)

Conseils investisseurs

- M&A : **Lazard** (Charles Andrez)
- Avocats corporate : **Cleary Gottlieb** (Charles Masson, Valentin Lefebvre, Mathilde Rousset)
- Avocats fiscal : **Cleary Gottlieb** (Anne-Sophie Coustel, Augustin Aoudjhane)
- Avocats financement : **Cleary Gottlieb** (Valérie Lemaitre, Bruno Valenti, Bilal Boudouda, Elisa Revel)
- Due diligence financière : **Deloitte** (Vincent Rapiou, Hugo Del Degan)
- Due diligence stratégique : **Courcelles Conseil** (Pascal Procureur-Chaix, Xavier Galtier)
- Due diligence ESG : **PWC** (Stanislas de Kertanguy)

Conseils cédants

- Avocats : **Gide Loyrette Nouel** (Pierre Karpik, Louis Oudot de Dainville, Diane Jouffroy)
- M&A : **Cambon Partners** (David Salabi, Guillaume Eymar, Vincent Ruffat, Lucas Pingard)
- Due diligence stratégique : **Oliver Wyman** (Mathieu Sebastien)
- Due diligence financière : **EY** (Cyril de Beco, Pauline Fabre)
- Due diligence réglementaire : **EY** (Géraldine Roch, Quentin Logié)
- Due diligence fiscale : **EY** (Vincent Natier, Solal Blanc)

Contacts presse

- Nicholas Whitbeck (Latour Capital) : 01 40 62 30 00